

Lausanne, le 31 mars 2021

## Communiqué de presse

# 36<sup>ème</sup> Congrès du PLR Vaud : Retour sur les élections communales 2021 et recommandations de vote du PLR

## Votes des congressistes sur les objets de votations du 13 juin 2021

Le PLR Vaud a tenu ce soir avec succès son troisième Congrès en ligne. Près de 220 délégués se sont connectés pour suivre les interventions en direct et prendre part aux votes. Le président cantonal, Marc-Olivier Buffat, espère vivement retrouver un congrès en présentiel déjà en juin prochain. Ce soir, il était notamment question de faire le point sur les derniers résultats des élections communales. En outre, nos congressistes ont pris position sur les objets soumis à votations fédérales le 13 juin 2021 : 3 OUI et 2 NON sont sortis des urnes virtuelles.

### Résultats des élections communales 2021

Les vice-présidents, Alexandre Berthoud et Quentin Racine, ont commenté les derniers résultats des élections communales. Il en ressort que malgré la perte de sièges dans les exécutifs et les législatifs dans le Canton, le PLR reste la première force politique vaudoise. Les sections du PLR ont effectué un travail formidable : celui-ci a été vivement salué par la Direction du parti. La Direction analyse actuellement les résultats de ces dernières semaines afin de pouvoir se préparer dans les meilleures dispositions pour les prochaines échéances électorales.

### 2x NON aux initiatives pour une eau potable propre et contre les pesticides

Les congressistes PLR vaudois se sont largement opposés aux deux initiatives dites « Pour une eau potable propre et une alimentation saine » et « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse », par 177 NON, 5 OUI, et 8 abstentions pour le premier sujet, et par 184 NON, 8 OUI, et 8 abstentions pour le second. Ces deux initiatives, trop extrêmes et contre-productives, compromettraient gravement l'approvisionnement en denrées alimentaires saines et régionales, tout en détruisant l'agriculture locale. Un OUI à de telles initiatives encourageraient l'importation de produits dans des conditions difficilement traçables, et renchériraient sensiblement le coût des aliments suisses. Enfin, le tourisme d'achat dans les pays limitrophes serait inévitable.

### Adoption de la Loi fédérale COVID-19

Les congressistes ont accepté la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 par 173 OUI, 8 NON et 9 abstentions. Cette loi vise notamment à encadrer les compétences particulières du Conseil fédéral liées à la lutte contre l'épidémie de COVID-19 et à surmonter les conséquences des mesures de lutte sur la société, l'économie et les autorités. L'octroi des aides aux secteurs et aux travailleurs les plus touchés par les restrictions imposées par le Conseil fédéral seraient également régies par la loi. Cette loi et ses effets sont limités dans le temps, jusqu'au 31 décembre 2021. Les préoccupations fondamentales des libéraux-radicaux de vivre librement et de manière responsable restent d'actualité, tout en tenant compte non seulement de la situation épidémiologique, mais aussi des conséquences économiques et sociales de celle-ci.

### Adoption de la Loi fédérale sur le CO2

Par 111 OUI, 68 NON, et 11 abstentions, les congressistes ont accepté la loi fédérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le PLR Vaud souhaite donc renforcer la responsabilité personnelle et la compétitivité économique dans le domaine climatique, et pour rétablir l'égalité entre les grandes sociétés

et les PME. Il est à saluer que la loi ne prévoit aucune augmentation automatique du prix de l'essence, et qu'elle offre des solutions souples aux propriétaires immobiliers.

### **Un OUI concernant la loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)**

Par 167 OUI, 2 NON et 5 abstentions, le PLR Vaud recommande aux citoyens d'accepter la loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme. Actuellement, il n'existe aucune base légale permettant d'intervenir avant qu'un acte ou une attaque ne soit commis. De plus, les forces de l'ordre ne disposent pas d'une marge de manœuvre suffisante lorsqu'il existe un danger concret pour la population ou quand une personne est libérée de prison par exemple. Cette loi propose des mesures de prévention proportionnées et permet une lutte efficace contre le terrorisme.

---

#### **Contacts :**

**Marc-Olivier Buffat**, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

**Alexandre Berthoud**, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

**Florence Bettschart-Narbel**, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

**Quentin Racine**, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14

**Marc-Olivier Drapel**, secrétaire général du PLR Vaud, 079 433 30 63